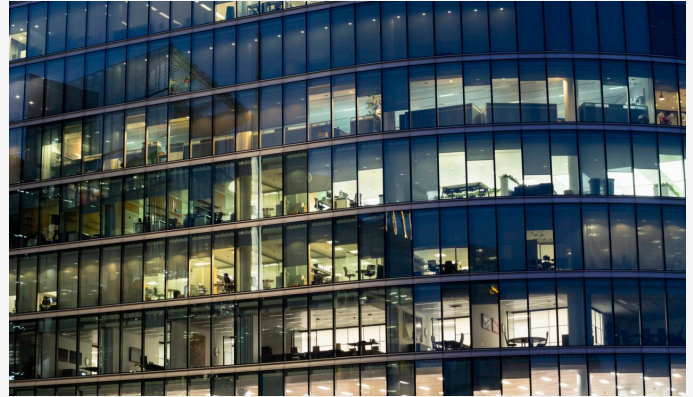


SERVICE

Litige fiscal

Notre équipe aide les entreprises à gérer, à atténuer et à régler les litiges fiscaux en se concentrant sur la prévention et la gestion des risques.



Expertises Connexes

- [Fiscalité – Fusions et acquisitions, réorganisations et restructurations](#)
- [Impôt indirect](#)
- [Prix de transfert](#)

S'y retrouver dans un paysage complexe en constante évolution

Dans un contexte où le public et les gouvernements parlent de plus en plus d'évasion fiscale et où les règles et les exigences de conformité se complexifient, les contribuables font l'objet d'une surveillance accrue de la part des autorités fiscales. Pour amenuiser toute incidence négative d'une telle surveillance, ils doivent impérativement avoir accès à des conseillers fiscaux chevronnés qui s'y connaissent en stratégie.

Largement reconnus comme faisant partie des meilleurs dans le domaine du litige fiscal au Canada, nos avocats défendent les intérêts des contribuables aux prises avec un différend, que ce soit au stade de l'audit, de l'appel ou du procès. Osler est le cabinet tout désigné des sociétés canadiennes et étrangères faisant affaire au Canada pour tous les aspects de leurs différends fiscaux, et ses avocats traitent un plus grand nombre de dossiers fiscaux d'importance que ceux de n'importe quel autre cabinet au pays.

Pour les affaires litigieuses à fort impact judiciaire, nos avocats plaidants travaillent de concert avec nos avocats fiscalistes experts des questions donnant matière au procès et nos avocats plaidants spécialisés dans les litiges commerciaux. Osler est le seul à pouvoir plaider des affaires fiscales complexes touchant, par exemple, les règles sur les prix de transfert et la règle générale anti-évitement (RGAE), affaires requérant, pour ce qui est de la présentation des preuves, notamment les preuves d'experts, plusieurs semaines de plaidoirie. Seule une équipe bien intégrée, formée d'avocats talentueux à tous les niveaux et dans toutes les disciplines, peut mener à bien ce type de litige. Nos avocats plaidants sont également fortement expérimentés dans la défense des requêtes faisant l'objet de contestations et toutes les questions se rapportant à la preuve.

Osler a agi à titre de conseiller dans le cadre de nombreux dossiers complexes qui, de par leur importance nationale, ont touché de vastes catégories de contribuables et ont marqué l'histoire. Entendues par la Cour suprême du Canada, la Cour d'appel fédérale, la Cour canadienne de l'impôt et par d'autres instances, toutes ces causes ont façonné le droit fiscal canadien. Par exemple, Osler a agi à titre de conseiller dans le cadre de la première cause liée à la règle générale anti-évitement (RGAE) et aux règles sur les prix de transfert qui a été couronnée de succès devant la Cour suprême du Canada, de même que dans toutes les causes liées à l'interprétation des règles d'imposition des filiales étrangères portées devant cette instance.

À la fine pointe du marché, notre cabinet conseille ses clients sur un large éventail de questions fiscales litigieuses grâce à ses compétences dans un bon nombre de secteurs, notamment les suivants :

- Services bancaires et financiers
- Énergie et infrastructures
- Logistique et commerce de détail
- Mines et ressources naturelles
- Produits pharmaceutiques
- Électricité et services publics
- Immobilier
- Télécommunications

Personnes-ressources



Al Meghji

Associé, Fiscalité, Toronto



Joanne Vandale

Associée, Fiscalité, Calgary



Mary Paterson

Associée, Litiges, Toronto

Prix et reconnaissances

- **Chambers Canada – plus haute distinction:** Osler est reconnu pour son groupe de pratique de droit fiscal, dont la force et la profondeur au chapitre de la planification fiscale et du règlement des différends sont exceptionnelles. Admiré pour l'étendue de son champ d'action et de sa couverture géographique, le cabinet est particulièrement réputé pour son expertise en matière de litige. Il est également réputé pour sa solide pratique en matière de taxes de vente et pour son travail sur les questions de fiscalité internationale et de prix de transfert. L'impressionnante liste de clients du groupe comprend des acteurs importants de divers secteurs, notamment la fabrication, l'énergie, l'immobilier, la technologie et les services financiers.
 - « L'expertise de l'équipe est incroyable. »
 - « Le meilleur cabinet sur le marché. »
 - « J'ai apprécié mon expérience de travail avec eux. Ils ont offert un niveau très élevé d'expertise technique. Ils nous ont transmis des renseignements inestimables. »
 - « Le personnel d'Osler possède des compétences techniques hors pair. Il offre

également des services de droit du commerce. Face à des zones grises, il s'oriente selon un jugement raisonné et éclairé. J'ai tiré une grande satisfaction de leurs conseils. »

- **Chambers Global:**
 - « C'est un groupe de droit fiscal prééminent. »
 - « Ils apportent de la crédibilité et de l'objectivité dans leurs démarches. »
- **The Canadian Legal Lexpert Directory :** Osler a été reconnu dans la catégorie Litige – Impôt des sociétés (Calgary, Alberta; Toronto, Ontario; Montréal, Québec).
- **The Lexpert/American Lawyer Guide to the Leading 500 Lawyers in Canada :** Les avocats d'Osler ont été reconnus comme chefs de file dans la catégorie Litige fiscal.
- **Benchmark Litigation Canada :** Osler a reçu le prix « Impact Case » en 2021 pour son travail dans l'affaire *Cameco Corporation c. Sa Majesté la Reine*.
- **The Legal 500 :** Fiscalité (première tranche)
- **International Tax Review: World Tax Guide :** Osler s'est classé dans en tête de classement dans les catégories Fiscalité, Contentieux fiscal et Fiscalité transactionnelle.
- **International Tax Review: Americas Tax Awards :** Osler a remporté le prix du cabinet de l'année en droit fiscal au Canada (2021), a obtenu les titres de cabinet canadien de l'année en fiscalité et de cabinet de l'année en matière d'innovation – Fiscalité en Amériques (2020) et a reçu le prix du cabinet de l'année décerné par la Cour canadienne de l'impôt (2019).
- **International Tax Review: Americas Tax Awards :** Alan Kenigsberg a remporté le prix Chef de file de l'année – groupe de pratique en fiscalité indirecte en Amérique du Nord (2020), Al Meghji a remporté le prix Chef de file de l'année – règlement de différends en Amérique (2019).
- **International Tax Review, World Transfer Pricing Guide :** Le groupe de pratique de droit fiscal d'Osler s'est classé en tête de classement, et ses avocats ont été reconnus chefs de file dans la catégorie Prix de transfert.
- **International Tax Review, Tax Controversy Leaders Guide :** Les avocats d'Osler ont été reconnus chefs de file dans la catégorie Contentieux fiscal.
- **Who's Who Legal :** Les avocats d'Osler ont été reconnus dans la catégorie Fiscalité.
- **Best Lawyers Canada :** Le cabinet a été reconnu comme « cabinet de l'année » en droit fiscal (Canada), 2022.